



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Talin – Le Clos du Manoir - Cession de la parcelle BL n° 390 (lot n°7) - 21 rue de l'Abbé Pierre à Madame M'Bae Anbida et Monsieur Ali Mouigni

DEL-2018-024

Numéro de la délibération : 2018/024

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, autres actes de gestion du domaine privé

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 19/02/2018

Date de convocation du conseil : 13/02/2018

Date d'affichage de la convocation : 13/02/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Hervé JESTIN

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentés : Mme Emmanuelle LE BRIGAND par Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence LORANS par M. Loïc BURBAN, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT.

Étaient absents : M. Paul LE GUERNIC, M. Eric SEGUET.

**Talin – Le Clos du Manoir - Cession de la parcelle BL n° 390
(lot n°7)
21 rue de l'Abbé Pierre à
Madame M'Bae Anbida et Monsieur Ali Mouigni**

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Madame M'Bae Anbida et Monsieur Ali Mouigni demeurant 4 allée Jean Robic à Pontivy souhaitent acquérir le lot n° 7 au Clos du Manoir cadastré section BL n° 390 d'une surface de 471 m² pour la somme de 21 195 €.

Ce tarif correspond à la grille de prix des terrains à bâtir du « Clos du Manoir », soit 45€/m².

Nous vous proposons :

- d'approuver la cession à Madame M'Bae Anbida et Monsieur Ali Mouigni de la parcelle cadastrée section BL n° 390 correspondant au lot n° 7 du « Clos du Manoir » au prix de 21 195 € TTC soit 45 €/m², les frais de notaire seront supportés par les acquéreurs,
- d'autoriser la Maire à signer l'acte à intervenir et toutes les pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 20 février 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**



LE CLOS DU MANOIR

GRILLE DE PRIX DES TERRAINS A BATIR

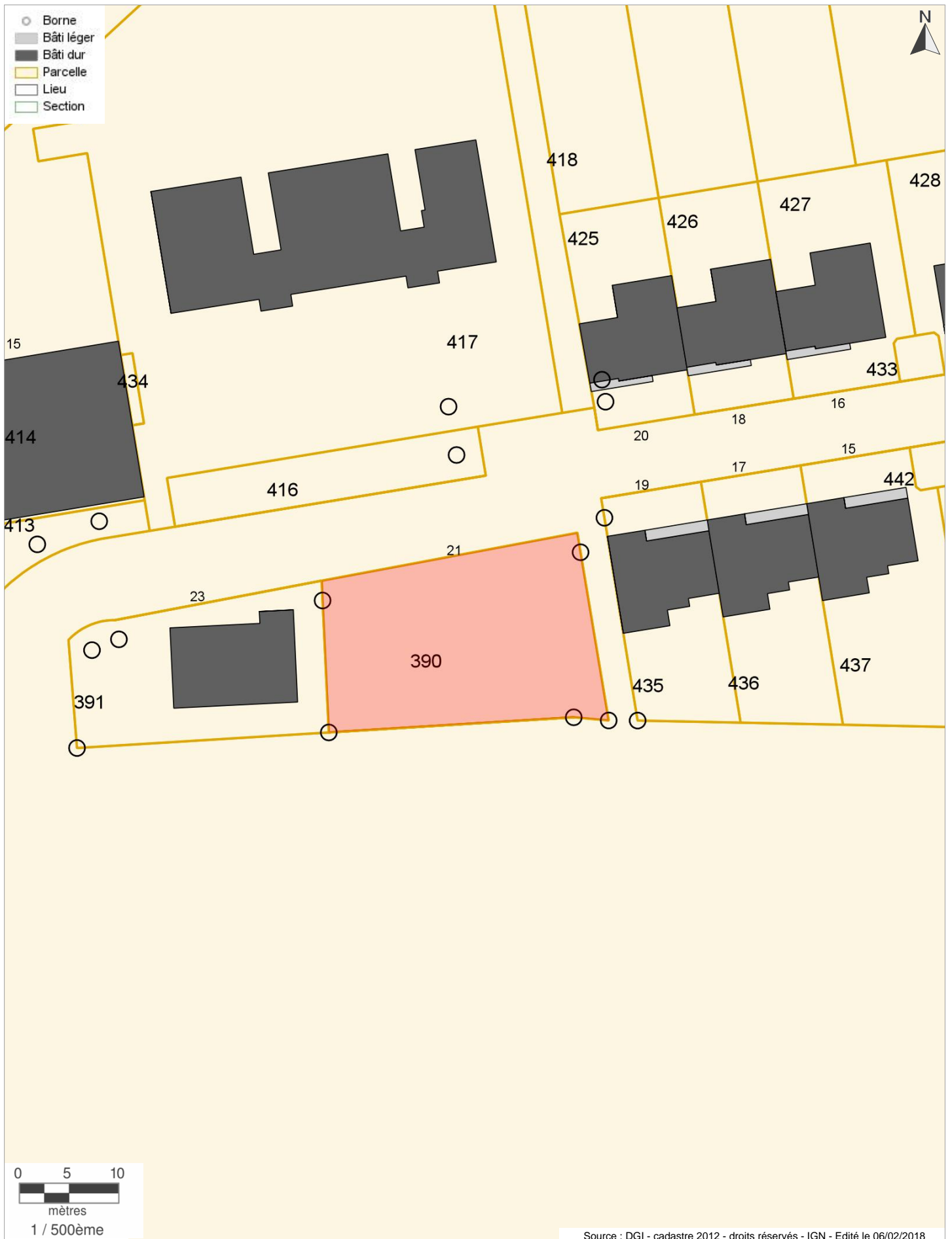
lots libres de constructeurs

Chaque lot est aménagé et viabilisé tous réseaux.
Possibilité de grouper deux lots voisins.
Desserte par bus et services à proximité (2 écoles, complexe sportif).
Environnement naturel de qualité (ruisseau et talus boisés)

N° lot	Surfaces en m ²	Surface de plancher autorisée	Prix TVA incluse en €/m ²	Prix TTC en €
1	533	213	45	23 985
3	540	216	45	24 300
4	501	200	45	22 545
6	663	265	45	29 835
7	471	188	45	21 195
9	825	330	45	37 125
10	554	222	45	24 930
11	640	256	45	28 800
12	570	228	45	25 650
13	542	217	45	24 390
15	669	268	45	30 105

Renseignements : Mairie de Pontivy – 02 97 25 00 33

Commune de PONTIVY
Parcelle n°390, Section BL



- Cette mise à disposition, à titre informatif, ne se substitue en rien à la diffusion du document opposable de la responsabilité des communes.
- Ces informations ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs : seul le document papier est aujourd'hui opposable (document consultable en mairie).
- En outre, le concepteur ne garantit pas les représentations obtenues, spécialement lors de restitution à une échelle et/ou dans un système de projection des coordonnées non conformes à ceux utilisés pour la numérisation des données.

PONTIVY

Section :BL

Parcelle N° : 390

Superficie totale :471m²

Adresse :21 RUE ABBE PIERRE

Subdivision fiscale : 1

Est bâtie : non

Informations de zonage- ~471m² (soit 100 %) en Ubb**Servitudes, prescriptions et périmètres d'information**

- servitude aéronautique, servitude de dégagement
- Servitude rattachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
- ZAC



- Cette mise à disposition, à titre informatif, ne se substitue en rien à la diffusion du document opposable de la responsabilité des communes.

- Ces informations ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs : seul le document papier est aujourd'hui opposable (document consultable en mairie).

- En outre, le concepteur ne garantit pas les représentations obtenues, spécialement lors de restitution à une échelle et/ou dans un système de projection des coordonnées non conformes à ceux utilisés pour la numérisation des données.

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Commune de PONTIVY

"ZAC DU TALIN"

PLAN DE VENTE et DE BORNAGE

AVEC DESCRIPTIF DU TERRAIN A BATIR (Art. L111-5-3 du Code de l'Urbanisme)

Article L111-5-3 du Code de l'Urbanisme:

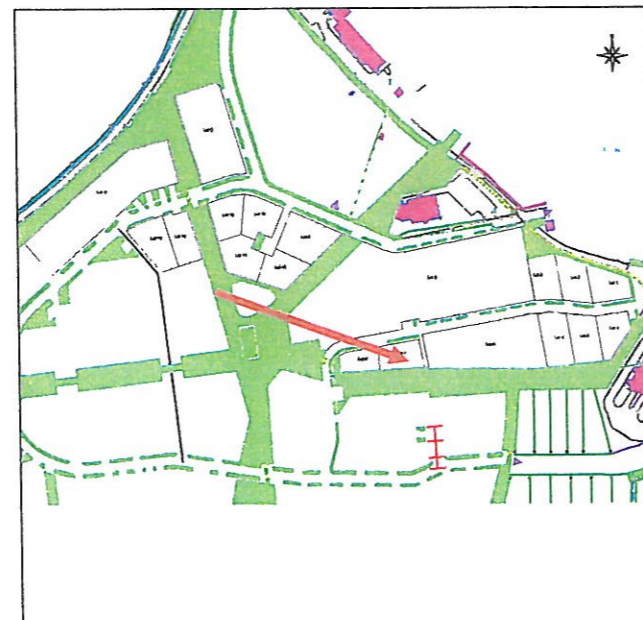
"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat"

NUMERO DU LOT : 7

Réf. Cadastre : Section BL n° 390

Superficie réelle : 471 m²

Signature du Géomètre-Expert + cachet:



Plan de situation (sans échelle)

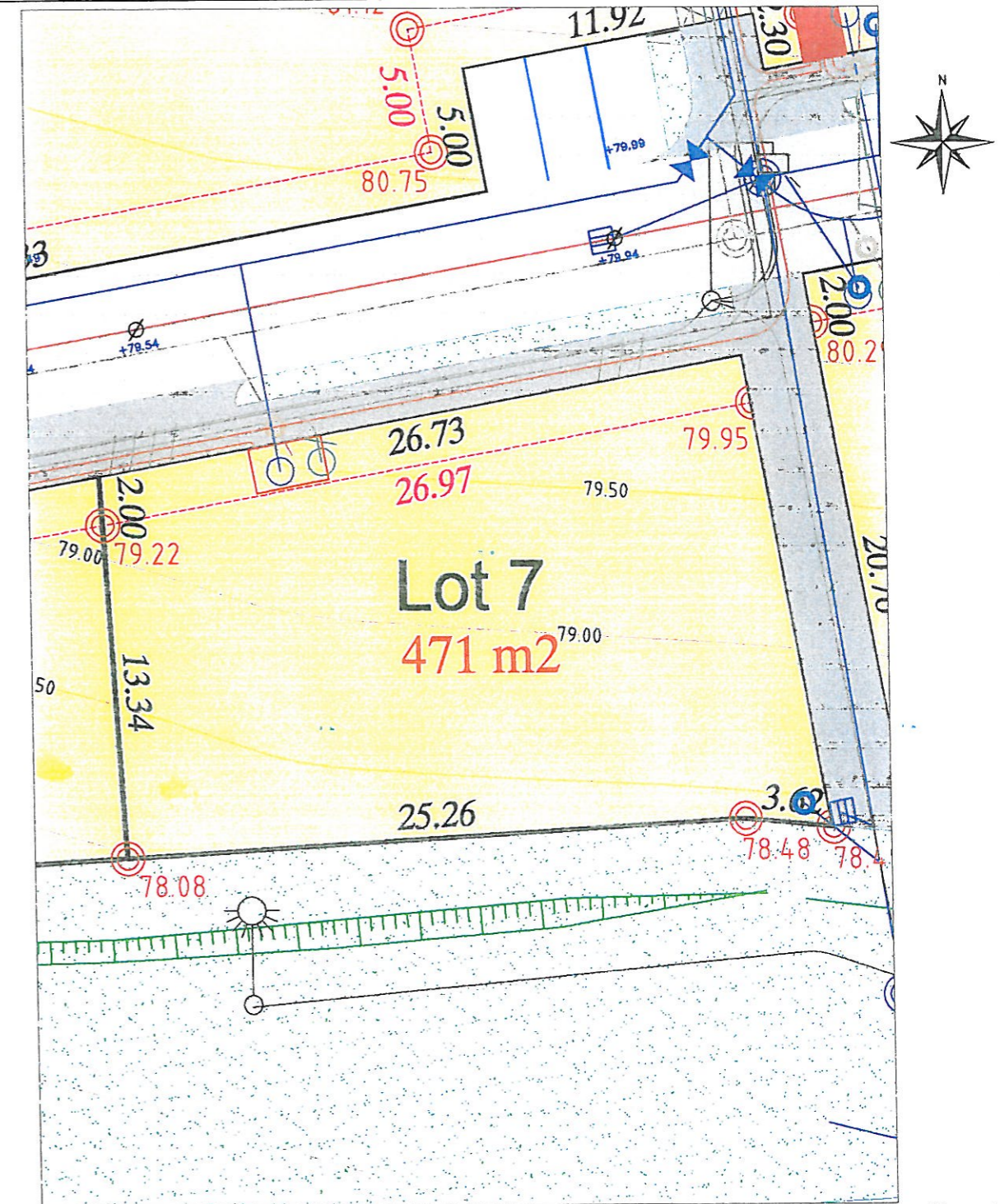
Résulte du bornage effectué AVANT TRAVAUX le 07.09.07 (Conforme au plan de bornage et au document d'arpentage)

 SARL NICOLAS Associés
Géomètres-Experts-Urbanistes
32, rue du caire, BP 5 - 56301 PONTIVY
Tel: 02 97 25 57 04
Fax: 02 97 27 99 61
E-mail: cabinetnicolas.pontivy@wanadoo.fr

Plan de vente établi :
Le 10 Août 2007




Réf : P06-331

- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer au préalable de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain.
- Les branchements et réseaux divers indiqués sur le plan ont une position indicative et feront l'objet de plans de recolement après travaux.
- Chaque acquéreur devra faire implanter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot.
- Chaque acquéreur devra conserver les bornes à compter de la signature de l'acte authentique.

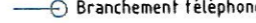
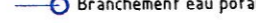
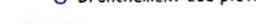
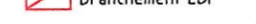
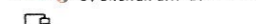
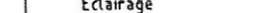


Echelle: 1/250



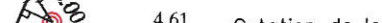


Légende composition

 Voie
 CHEMINEMENT PIETONNIER
 Espace vert

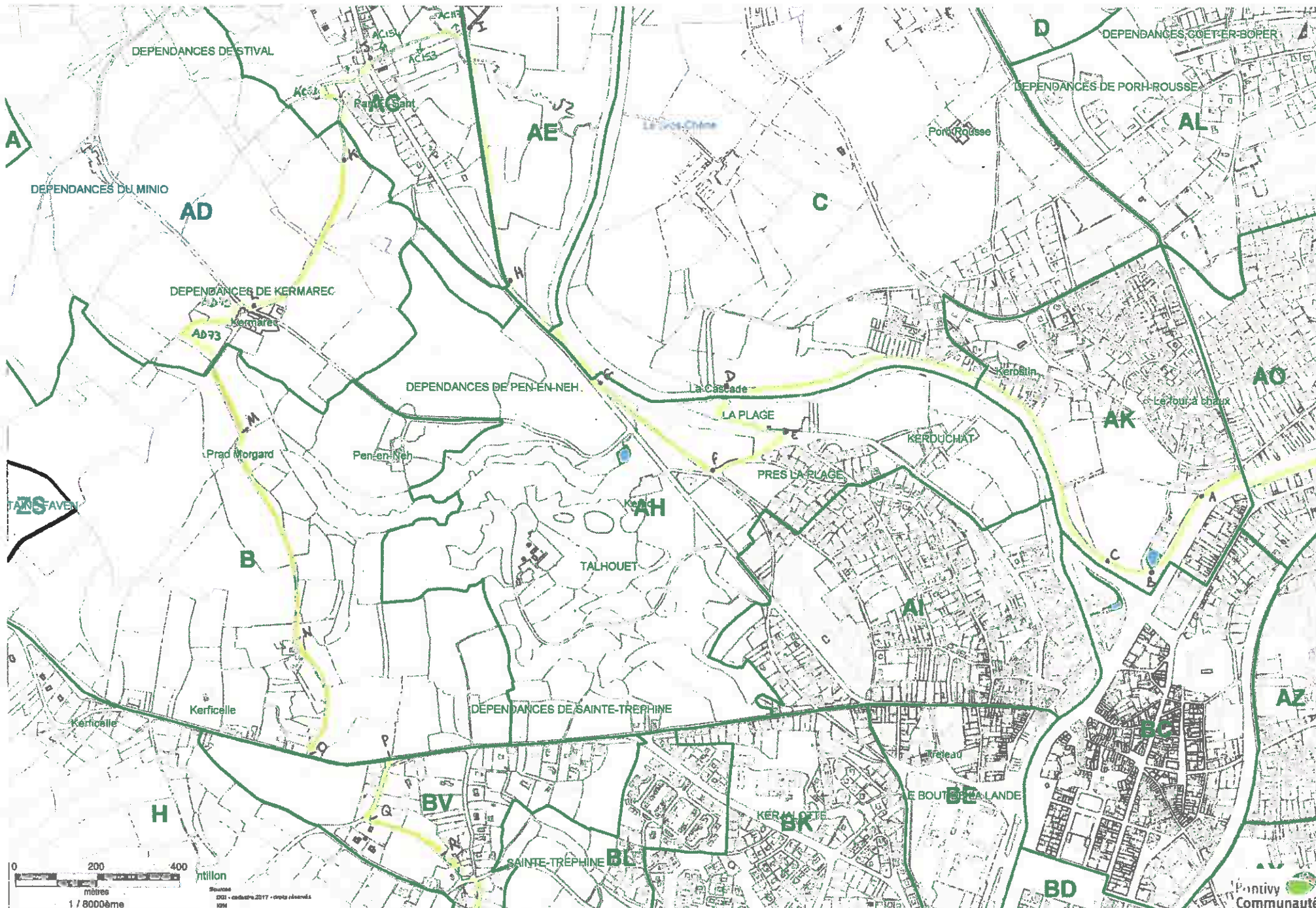
Légende des réseaux

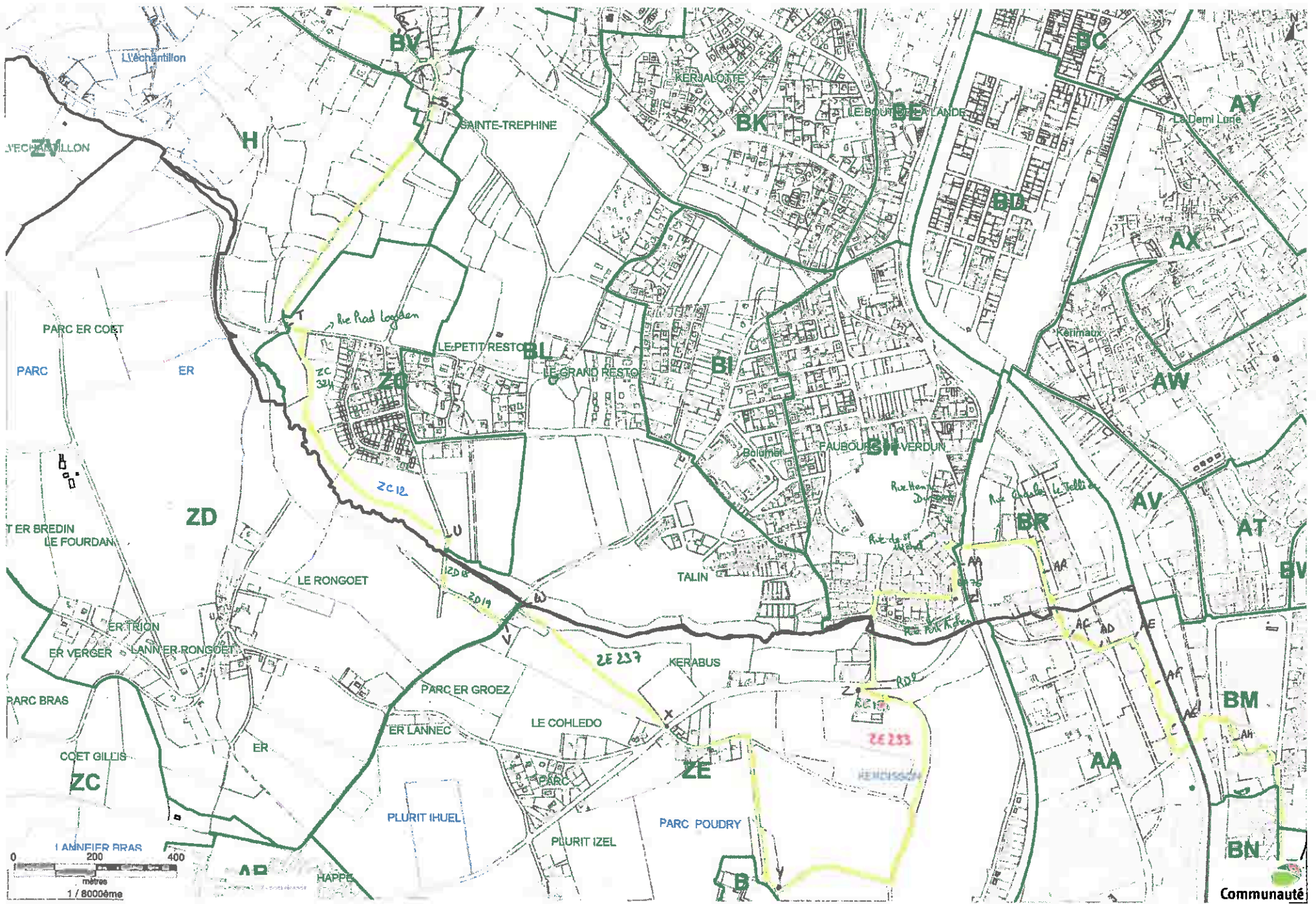
 Branchements téléphone
 Branchements eau potable
 Branchements eau pluviale
 Branchements EDF
 Branchements eaux usées
 Eclairage

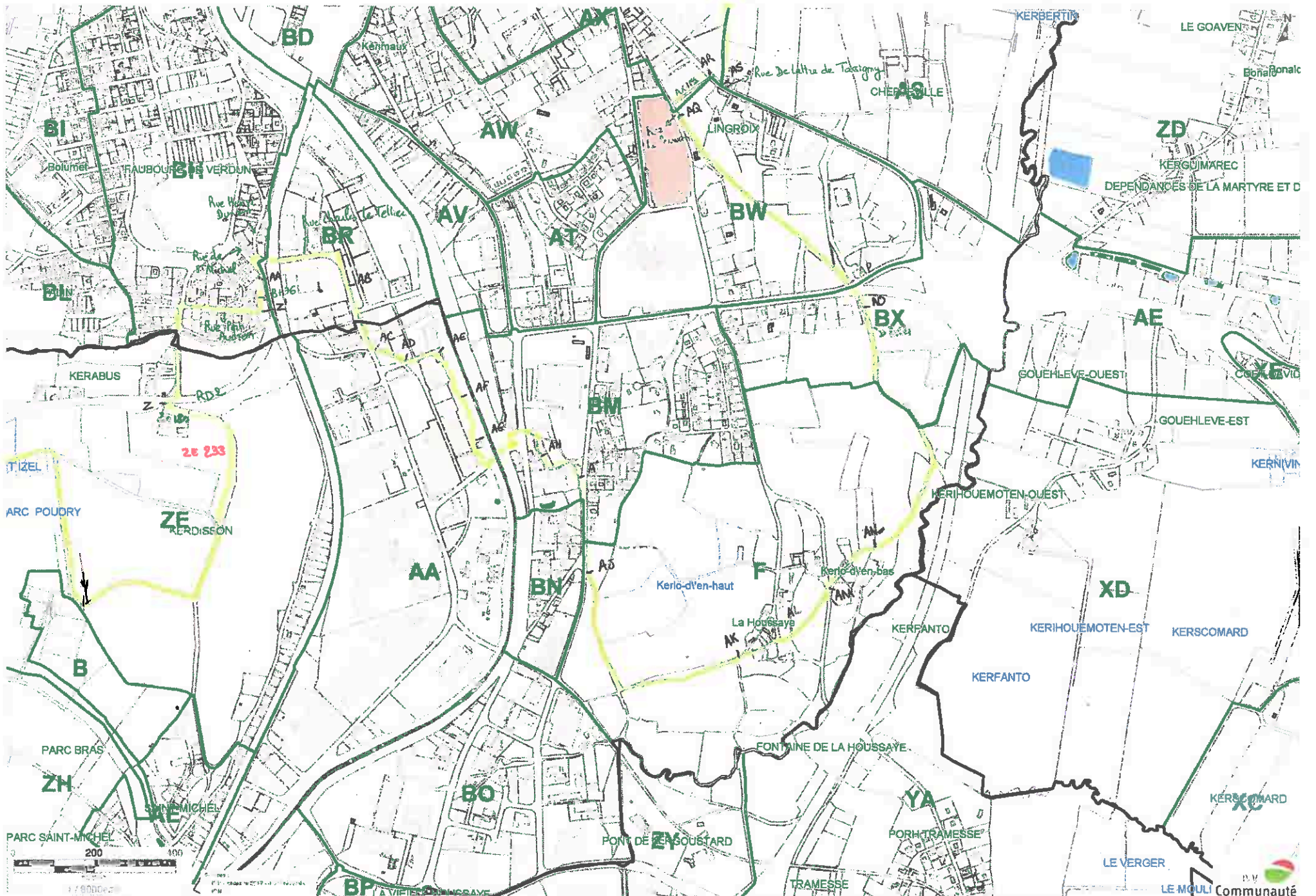
Légende bornage

 Borne existante
 Borne nouvelle
 4.61 Cotation de lot
 4.61 Cotation entre bornes
 124.54 Point de niveau









Inscription PDIPR.

Tour de Pontivy. Liaison Ste Trehine - Place A. Briand.

